

En actions

région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

Lettre de la région Bourgogne-Franche-Comté à ses partenaires

JUIN 2016 > N° 4



Ces acteurs de terrain qui font la région de demain

Depuis le mois d'avril, j'ai lancé un cycle d'ateliers participatifs pour associer les acteurs de terrain à la construction du plan de mandat pour la nouvelle région. Près de 600 personnes ont déjà participé aux 4 premiers ateliers et 8 autres sont programmés d'ici mi-juillet sur les secteurs couverts par les politiques régionales.

La méthode est simple : nous partageons notre diagnostic des besoins pour les confronter à la réalité telle qu'elle est vécue par les acteurs de terrain, nous proposons des axes de travail prioritaires et nous construisons ensemble une méthode de travail. Je suis à chaque fois admirative de l'enthousiasme et de l'envie d'agir portée par ces acteurs qui font la région de demain. À mille lieux des discours habituels sur la morosité ambiante et sur l'impuissance collective, ces temps forts me confortent dans la conviction qu'il est possible de co-construire l'action publique dès lors que nous travaillons dans la transparence et le respect de la responsabilité de chacun. Ces contributions nourriront notre plan de mandat présenté en septembre. Construire ensemble la Bourgogne-Franche-Comté, telle est notre ambition collective.

Marie-Guite Dufay
Présidente de la région
Bourgogne-Franche-Comté

> ÉCONOMIE

250 millions pour soutenir les entreprises du bâtiment et des travaux publics



Plus de 110 millions d'euros seront consacrés aux travaux dans les lycées.

Avec un plan d'investissement massif pour les lycées et un appel à projets en direction des collectivités territoriales sur les équipements et les espaces publics, près de 250 millions d'euros permettront de soutenir directement le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Double d'un dispositif d'avances exceptionnelles pour les entreprises qui se verront attribuer ces marchés publics, le conseil régional souhaite, avec ce plan de relance de l'activité économique par le soutien à l'investissement public, réduire à court terme les difficultés persistantes de ce secteur structurant pour l'économie régionale. En ce qui concerne les lycées, plus de 110 millions d'euros seront consacrés cette année à la réfection, la modernisation ou à la construction de nouveaux bâtiments, et ce dans tous les départements. La région investira aussi massivement dans

l'aménagement de son territoire, notamment dans le développement des centres-bourgs et des systèmes numériques (94,2 millions d'euros), dans les transports (12,8 millions d'euros), dans les infrastructures de l'enseignement supérieur (9,5 millions d'euros), sportives ou culturelles (8 millions d'euros), dans le plan "bâtiment de demain" (7,6 millions d'euros) volontairement orienté vers l'efficacité énergétique, et consacrera enfin 3,9 millions d'euros aux énergies renouvelables.

« Dans l'immédiat, nous allons porter à 30 % nos avances de trésorerie sur les chantiers en cours et développer les bonnes pratiques en matière de marchés publics, pour que les entreprises locales en bénéficient », précise Marie-Guite Dufay. « Les nouveaux projets qui devraient se concrétiser et sortir de terre dans les mois qui viennent redonneront de l'air aux entreprises du BTP confrontées à la crise ».

LE CHIFFRE

109,4 millions,
budget 2016 de la
région pour l'action
économique

DERNIÈRE MINUTE

La nouvelle stratégie de développement économique co-construite

À l'occasion de l'atelier sur l'économie régionale qui s'est déroulé le 1^{er} juin à l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques à Besançon, la région a lancé et présenté aux entreprises et acteurs de la Bourgogne-

Franche-Comté le processus de concertation qui aboutira au schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation. La région doit en effet définir et adopter ce schéma pluriannuel avant le 31 décembre 2016.

> TERRITOIRE

Des aides renforcées pour les projets dans les quartiers

Eric Houlley, vice-président chargé de la cohésion territoriale, a lancé le 20 mai les premiers dispositifs harmonisés en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la ville, aux côtés de Saliha M'Piayi, conseillère régionale déléguée à la politique de la ville.

Le fonds d'intervention de proximité (FIP) et le fonds d'aide aux projets (FAP) ont été expérimentés avec succès pendant plus de 10 ans sur les départements de l'Yonne, la Nièvre, la Saône-et-Loire et la Côte-d'Or. Mobilisables simplement et rapidement, ils permettent d'intervenir, pour le FIP, sur des dépenses d'investissement favorisant la qualité des espaces publics et des petits équipements autour de la sécurité, la propreté, la convivialité et les services. Ce dispositif d'un montant de 5 000 € par opération (dans la limite de 80 % de dépenses éligibles) est destiné aux collectivités et organismes HLM.



60 quartiers identifiés dans la région

Quant au FAP, il est destiné aux associations et aux habitants pour soutenir les actions améliorant le développement des liens sociaux et la qualité de vie. Son montant est plafonné à 15 000 € par opération dans la limite de 50 % des dépenses éligibles.

60 quartiers ont été identifiés sur l'ensemble du territoire, quartiers prioritaires de la politique de la ville ou inscrits comme prioritaires, dans les conventions régionales urbaines et sociales, pour un budget réservé de 800 000 €.

Plus d'informations :
www.bourgognefranchecomte.fr/fipap



Eric Houlley, vice-président chargé de la cohésion territoriale

“L'action de la région en matière de politique de la ville ne concerne pas seulement la rénovation du bâti, elle permet aussi aux habitants de se mobiliser autour de projets qui renforcent le lien social.”

> JEUNESSE

Extension du dispositif d'aide au permis de conduire

L'aide au financement du permis de conduire en faveur des 16-25 ans*, lancée en 2011 en Bourgogne, sera étendue à tout le territoire à partir de cet été. Une décision actée par les élus régionaux lors du vote du budget le 29 avril dernier. Objectif : participer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, tout en favorisant l'égalité des chances. Cette aide d'un montant de 500 euros est accordée par la région aux jeunes inscrits dans une auto-école de

Bourgogne-Franche-Comté et répondant à certaines conditions. En contrepartie, ceux-ci doivent effectuer 15 heures de bénévolat dans une association de leur choix. Plus de 4 500 jeunes ont déjà bénéficié de cette aide.



* ou moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap, sous certaines conditions

Les décisions de la commission permanente du 13 mai 2016

Économie sociale et solidaire

Le dispositif Emergence expérimenté en Franche-Comté a pour but de détecter et d'accompagner les projets d'innovation sociale dans les territoires. La région octroie 100 000 € à Franche-Comté active pour poursuivre l'expérimentation et pour l'organisation, cet automne, d'un événement sur la génération d'entreprises de territoire.

Santé

La région verse 126 820 € à la communauté de communes des Portes de Puisaye Forterre pour l'extension de la maison de santé de Saint-Amand-en-Puisaye (89) et 195 000 euros à celle du Pays Charitois pour la construction de la maison de santé de La-Charité-sur-Loire (58).

Formation professionnelle

Avec le fonds régional d'appui à la professionnalisation, la région cofinance des actions de formation préalables au recrutement par les entreprises. 310 547 € sont ainsi engagés, en 2015-2016, pour des formations qui concernent 104 demandeurs d'emploi et 15 entreprises.

> DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Sport et culture, ferments du « vivre ensemble »

Les ateliers dédiés au sport et à la culture, organisés le 2 mai à Dijon et le 19 mai à Besançon, ont réuni au total plus de 400 personnes. Comme pour l'ensemble des quatorze ateliers, organisés jusqu'à cet été et qui contribueront à l'élaboration du plan de mandat 2016-2021, les participants ont apporté de nombreuses contributions concrètes. Les premiers se sont exprimés sur la structuration

du mouvement sportif, la place des clubs dans la politique sportive régionale, ainsi que les événements et manifestations sportives « vecteurs d'attractivité du territoire ». Les seconds ont échangé sur la dynamique de création à l'échelle de la nouvelle région, l'aménagement culturel du territoire et l'égalité d'accès à la culture. Les ateliers se poursuivent jusque mi-juillet avec de nombreux acteurs du territoire.

> MOBILITÉS

Inventer la mobilité de demain



perspectives industrielles et du développement de la technologie hydrogène dans le nord Franche-Comté.

Une région pionnière

Avancées, projets et réalisations autour de la voiture de demain ont ainsi été présentés par des responsables et des industriels du pôle Véhicule du Futur, de FC Lab et de Mahytec, sur le site de

Marie-Guite Dufay a poursuivi ses rencontres avec les acteurs régionaux, par 3 journées dans l'aire urbaine Belfort-Montbéliard, la Haute-Saône et le Jura. Focus sur la journée dédiée aux nouvelles mobilités.

Depuis début mars, la présidente de région sillonne la Bourgogne-Franche-Comté à la rencontre des acteurs et des porteurs d'initiatives. Accompagnée d'élus régionaux, elle s'est ainsi rendue en avril à Belfort (90) et Audincourt (25) dans le cadre d'une journée dédiée aux mobilités de demain et a pu prendre la mesure des

la plateforme pile à combustible de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard à Belfort. Exemple avec les véhicules MobyPost roulant en complète autonomie à l'hydrogène, expérimenté par La Poste en région et porté par le pôle Véhicule du Futur. L'objectif est à présent l'industrialisation de ces véhicules, avec le récent dépôt d'un projet européen.

« La Bourgogne-Franche-Comté reste une région pionnière sur la recherche et le développement de l'hydrogène, en lien avec d'autres énergies propres comme l'éolien ou le photovoltaïque », a constaté la présidente.



Denis Sommer, vice-président chargé du développement économique et des nouvelles croissances

« La Bourgogne-Franche-Comté est la 1^{re} en France à se doter d'une stratégie industrielle de l'hydrogène appelée H2, coordonnée entre tous les acteurs du territoire et soutenue par la région. »

> en bref



RECHERCHE

Partenariat scientifique entre la région et le groupe PSA

Marie-Guite Dufay a signé jeudi 19 mai une convention de partenariat scientifique liant la région au groupe PSA Peugeot Citroën. Ce partenariat marque l'ancrage de l'entreprise automobile dans sa région historique et repose sur deux axes : la recherche et la formation. Le CNRS, l'université de Franche-Comté, l'université de technologie de Belfort-Montbéliard et l'école nationale supérieure de mécanique et microtechnique de Besançon sont également parties prenantes.

PATRIMOINE

Ouverture de la maison de Colette



Située à Saint-Sauveur-en-Puisaye (89), la maison natale de Colette, femme de lettres et romancière du 19^e siècle, a été inaugurée le 21 mai. Créée en 2011, l'association pour la sauvegarde de la maison natale de Colette a acquis et réhabilité ce lieu chargé d'histoire. La région a soutenu ce projet, notamment la création d'un centre d'archives Colette, le plus grand fonds documentaire la concernant. La maison est désormais ouverte au public.

Pour connaître toutes les décisions de la commission permanente : www.bourgognefranche.comte.fr

Enseignement supérieur

La région contribue à hauteur de 250 000 € à la réhabilitation du pavillon du directeur sur le site de l'Observatoire à Besançon qui accueillera le siège de la Communauté d'universités et établissements d'Universités Bourgogne Franche-Comté. Cette opération est retenue au contrat de plan État-région pour 1 100 000 €.

Culture

La région, qui soutient de nombreux projets liés au patrimoine, affecte 100 000 € au programme de réhabilitation et de mise en valeur du château de Châteauneuf-en-Auxois (21), au titre de l'année 2016 dans le cadre du contrat de plan État-région 2015-2020.

Économie

Au titre du développement et de l'innovation des petites et moyennes entreprises, la région attribue, via la régie ARDEA, un prêt à taux nul de 285 802 € à l'entreprise Cartonéo à Vaux-Les-Saint-Claude (39) pour consolider son fonds de roulement et l'aider à financer ses investissements immatériels dans son projet lié à l'impression numérique.

> ÉNERGIE

16 nouvelles éoliennes



La présidente de région aux côtés des acteurs de la filière éolienne

Un parc de 16 éoliennes a été inauguré le 12 mai dernier à Chitry-le-Fort et Quenne, dans l'Yonne, affirmant la volonté de la région en matière d'énergie positive.

Elles sont 12 à Chitry et 4 à Quenne le long de l'autoroute A6. Ces nouvelles éoliennes mises en service fin 2015 ont été inaugurées le 12 mai dernier en présence de la présidente de région qui a rappelé à cette occasion son engagement aux côtés de la filière éolienne, et sa volonté

d'accompagner les élus dans la construction de leurs projets. « *La transition énergétique et écologique est l'une de mes priorités avec la perspective, à terme, de devenir une région à énergie positive aux côtés des territoires qui sont des acteurs essentiels,* » a-t-elle affirmé.

Région à énergie positive

Aujourd'hui, la Bourgogne-Franche-Comté produit 376 MW grâce aux éoliennes. L'objectif pour fin 2016 est de 577 MW. Un pas de plus vers l'ambition régionale de devenir une région à énergie positive. Affirmant sa nouvelle compétence de chef de file de la transition énergétique, la région lancera prochainement un appel à projets dans la même lignée que les POTES (Pionniers Ordinaires de la Transition Énergétique). Elle réfléchit également, avec ses 18 territoires labellisés TePos (Territoires à Énergie Positive), et ses différents partenaires, à développer de nouveaux champs d'expérimentation.



Frédérique Colas, vice-présidente chargée de la transition écologique et de l'environnement

"Notre responsabilité citoyenne est d'engager la transition énergétique de nos territoires. En ce sens, la région doit donner l'exemple et soutenir toutes les initiatives qui participent à ce changement."

> DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une école à énergie positive à Montperreux



La construction de l'ensemble « Au Montezan » à Montperreux (25) est achevée et le site a été inauguré le 21 mai. La partie école, de 364 m² répartis sur deux

niveaux, est associée à une salle périscolaire mutualisée de 210 m². Le projet a été conçu pour répondre aux exigences du niveau bâtiment à énergie positive (BEPOS), avec notamment un chauffage via une chaudière bois décheté, un système de ventilation double-flux

avec récupération de chaleur et la production d'électricité par panneaux solaires photovoltaïques.

Le bâtiment affiche également de bonnes perspectives en confort d'été grâce à son inertie thermique. Un accès au bâtiment via des pistes cyclables et les transports en commun a été pensé. Dans le cadre du partenariat entre la région et l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), le dossier a été financé à hauteur de 50 000 € pour les études et la conception, et de 114 940 € pour les travaux. Pour mémoire, cette construction avait été lauréat de l'appel à projets lancé en 2013 par l'ADEME et la région dans le cadre du programme Effilogis.

> agenda

VENDREDI 24 JUIN

Assemblée plénière de la région

8h30, hôtel de région à Dijon
Rendez-vous sur le site internet www.bourgognefranche-comte.fr pour suivre en direct cette assemblée.

LUNDI 27 JUIN

Atelier régional sur les nouvelles ruralités

Atelier participatif associant les acteurs et les partenaires des nouvelles ruralités.

MARDI 28 JUIN

Atelier régional sur la politique de la ville

Atelier participatif associant les acteurs et partenaires concernés.

MERCREDI 29 JUIN

Atelier régional sur le tourisme

Palais des congrès à Beaune
Atelier participatif associant les acteurs et les partenaires du tourisme.

VENDREDI 1^{ER} JUILLET

Commission permanente de la région

10h, hôtel de région à Besançon

SAMEDI 2 JUILLET

Journée citoyenne

Beaune (21), Clamecy (58), Dole (39), Vesoul (70)

MERCREDI 6 JUILLET

Atelier régional sur les transitions écologiques

Atelier participatif associant les acteurs et partenaires concernés.

> groupes politiques

- Notre région d'avance-La gauche unie

>guillaume.badet@bourgognefranche-comte.fr

- Union des républicains, de la droite et du centre

>anne.gautheron@bourgognefranche-comte.fr

- Les patriotes, Front national

>groupefn@bourgognefranche-comte.fr

> En actions, une publication de la région

Directrice de la publication :

Marie-Guite Dufay

Directeurs de la rédaction :

Benoît Chaumont, Philippe Lancelle

Rédactrice en chef :

Edith Choumiloff

Rédaction : Christophe Bidal,

Estelle Chevassu, Christophe Dutard,

Stéphanie Guillemaud, Marie-Elise

Trahand

Maquette/Mise en page : Laurence Rozier,

Karine Gilson

Photos : David Cesbron, Michel Joly, Yves

Petit, Pierre Combiat, Vincent Arbelet,

Nicolas Waltefaugle, Fotolia, DR

Impression : Estimprim

Issn : 2492-3257